

Audrey Azoulay annonce des mesures en faveur du jeu vidéo

Audrey Azoulay, ministre de la Culture et de la Communication, s'est rendue ce soir à l'inauguration de Paris Games Week, le plus grand rendez-vous en France du jeu vidéo.

À cette occasion, Audrey Azoulay a annoncé deux mesures devant permettre de renforcer le soutien de l'État à la dimension culturelle du jeu vidéo dans le cadre du Fonds d'aide au jeu vidéo (FAJV), cofinancé par le CNC et la Direction générale des entreprises.

1. La création d'une aide à l'écriture

Comme pour le cinéma ou les séries, l'écriture a un rôle déterminant dès la conception d'un projet de jeu vidéo. Cette nouvelle aide, destinée aux jeunes créateurs de jeu vidéo, permettra de valoriser le rôle déterminant de leur contribution artistique à la naissance d'un projet et de favoriser une plus grande diversité culturelle dans le domaine du jeu vidéo.

2. Une augmentation des aides à la production

L'État va engager les démarches nécessaires vis-à-vis de la Commission européenne afin de pouvoir augmenter le montant du soutien à la production de jeux vidéo, aujourd'hui plafonnée à 200 000€ par entreprise dans le cadre de la règle *de minimis*.

Ces deux mesures viennent s'inscrire dans la politique publique ambitieuse menée par le Gouvernement depuis 2012 en faveur du jeu vidéo. 34 millions d'euros ont ainsi été mobilisés en 2016 via trois dispositifs : le crédit d'impôt en faveur du jeu vidéo, élargi en 2015, le FAJV et les fonds de garanties et d'avances participatives gérés par l'Institut pour le financement du cinéma et des industries culturelles (IFCIC).

Contact

Ministère de la Culture
et de la Communication
DICOM / Service de presse
01 40 15 83 31
Service-presse@culture.gouv.fr